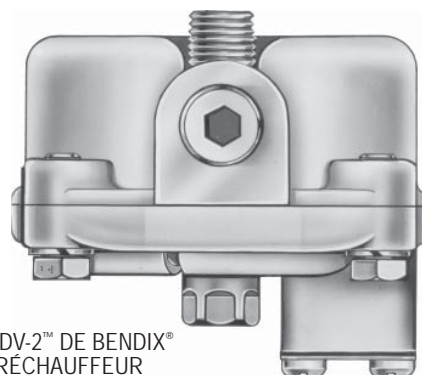


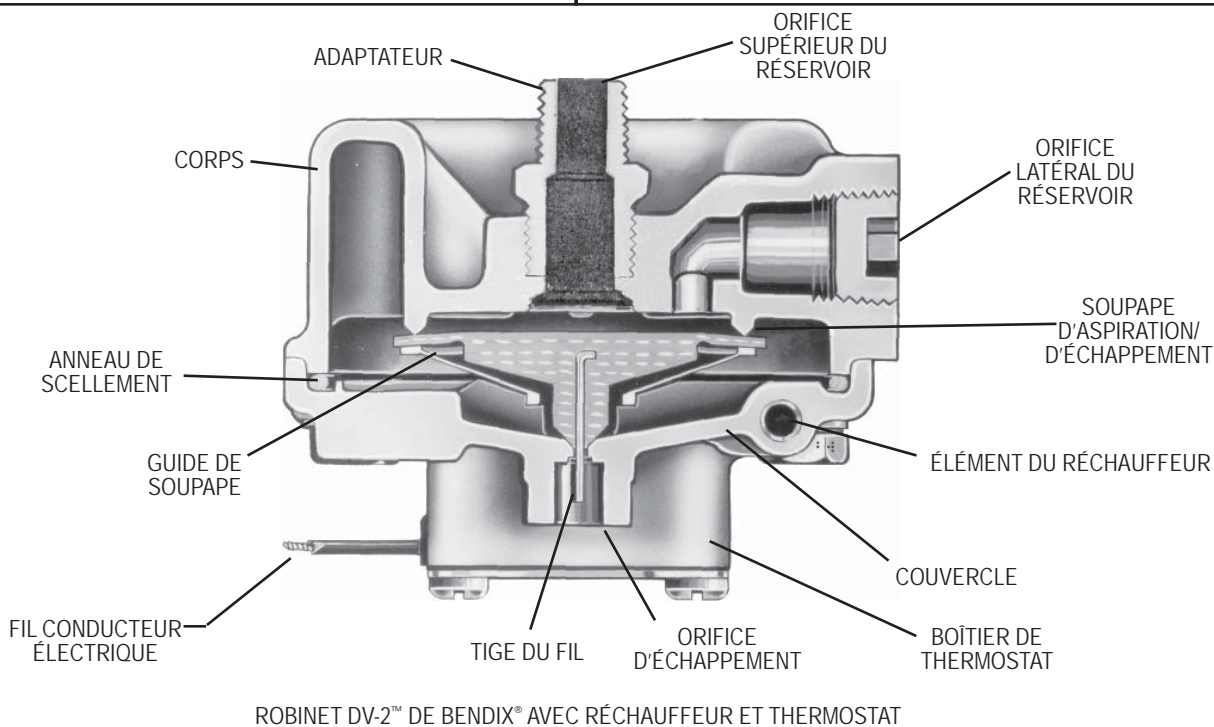
## Robinet de purge automatique DV-2™ de Bendix® pour réservoir



ROBINET DV-2™  
STANDARD DE BENDIX®



ROBINET DV-2™ DE BENDIX®  
AVEC RÉCHAUFFEUR



ROBINET DV-2™ DE BENDIX® AVEC RÉCHAUFFEUR ET THERMOSTAT

### DESCRIPTION

Le robinet de purge automatique pour réservoir DV-2™ de Bendix® évacue l'humidité et les contaminants du réservoir auquel il est raccordé. Il fonctionne automatiquement et n'exige aucune assistance manuelle ou conduites de contrôle provenant d'autres sources.

Le robinet de purge automatique pour réservoir a un corps et un couvercle en aluminium moulés sous pression; il est normalement installé au fond du réservoir en utilisant l'orifice supérieur du robinet de purge, ou à l'extrémité de réservoir de purge d'extrémité en utilisant l'orifice latéral du robinet.

Le robinet de purge DV-2™ est également offert avec un réchauffeur et un thermostat moulés dans le couvercle, pour les véhicules utilisés à des températures inférieures au point de congélation. Le robinet de purge DV-2™ avec réchauffeur est offert en modèle de 12 volts ou 24 volts et s'installe au fond ou à l'extrémité d'une configuration de dispositif de purge. Un adaptateur mâle de 6,35 mm (0,25 po) est fourni avec tous les robinets de purge DV-2™, qui s'installent à l'extrémité ou au fond d'un dispositif de purge, pour les modèles standard ou dotés d'un réchauffeur.

Cet adaptateur doit être installé directement dans le réservoir. Les versions précédentes incluaient une crépine à l'intérieur de l'adaptateur. Celle-ci doit être mise au rebut. Les versions plus récentes pourraient être dotées d'un mamelon de tube standard, qui remplace l'adaptateur.

REMARQUE : Si un véhicule équipé d'un ou plusieurs robinets de purge automatique DV-2™ de Bendix® est utilisé à des températures inférieures au point de congélation, il est recommandé d'installer un robinet de purge de réservoir équipé d'un réchauffeur.

## FONCTIONNEMENT

En référence à la Figure 1, lorsque le système est purgé d'air, les robinets d'aspiration et d'échappement sont fermés. Lors de la charge du système, une légère pression ouvre le robinet d'aspiration (Figure 2), ce qui permet à l'air et aux contaminants d'être collectés dans du carter. Le robinet d'aspiration est ouvert lorsque la pression monte dans le système, jusqu'à ce que la pression maximale (pression de déclenchement du régulateur) soit atteinte. L'action à ressort du guide de soupape dans la cavité de fond de carter ferme le robinet d'aspiration. Les robinets d'aspiration et d'échappement sont maintenant fermés (Figure 3).

Lorsque la pression du réservoir baisse légèrement (environ 13,8 kPa ou 2 lb/po<sup>2</sup>), la pression d'air dans la cavité du carter ouvre le robinet d'échappement (Figure 4) pour permettre l'éjection de l'humidité et des contaminants de la cavité du carter, jusqu'à ce que la pression dans cette cavité baisse suffisamment pour fermer le robinet d'échappement.

Le temps pendant lequel le robinet d'échappement reste ouvert, tout comme la quantité d'humidité et de contaminants évacués, dépend de la pression du carter et de la chute de pression du réservoir qui se produit chaque fois que l'air du système est utilisé.

La purge manuelle peut être effectuée en procédant comme suit :

Utiliser un outil pour déplacer le fil de l'orifice d'échappement vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à ce que la purge soit terminée.

Le thermostat inclus dans les modèles de robinets de purge automatique DV-2™ avec réchauffeur active l'élément chauffant lorsque le corps du robinet atteint une température d'environ 7,2 °C (45 °F) et désactive l'élément chauffant lorsque le corps du robinet atteint une température d'environ 29,4 °C (85 °F).

## ENTRETIEN PRÉVENTIF

**Important :** Passer en revue la politique de garantie de Bendix avant d'effectuer toute procédure de maintenance intrusive. Une garantie prolongée pourrait être annulée si un entretien intrusif est effectué pendant cette période.

Comme chaque véhicule est utilisé dans des conditions différentes, les intervalles d'entretien pourront varier. L'expérience est un bon guide pour déterminer le meilleur intervalle d'entretien pour les composants de freinage pneumatique. Au minimum, le robinet de purge automatique de réservoir doit être inspecté tous les six mois ou toutes les 1500 heures de service, le premier des deux prévalant, pour assurer un bon

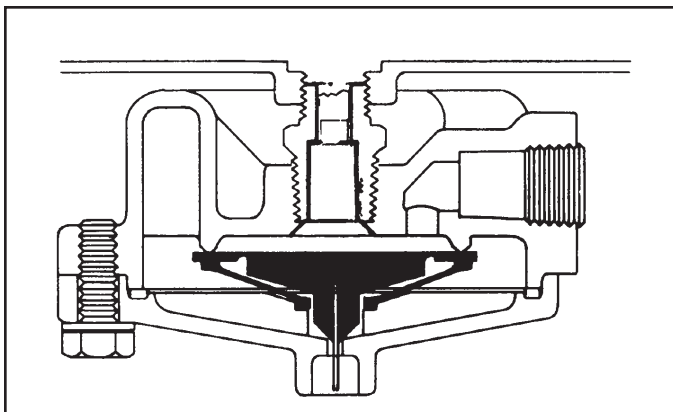


FIGURE 1

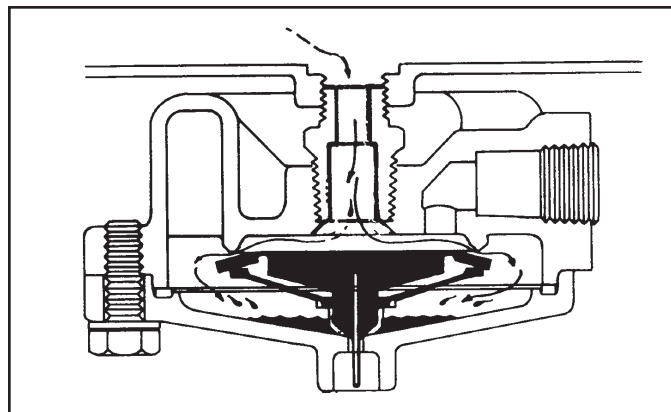


FIGURE 2

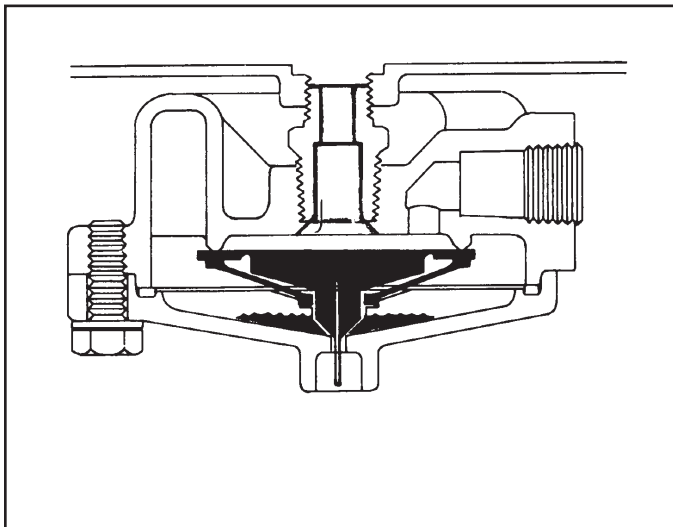


FIGURE 3

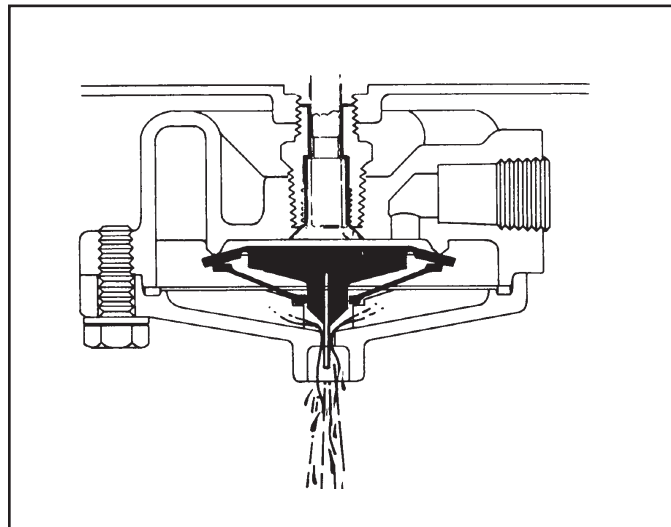


FIGURE 4

fonctionnement. Si le robinet de purge automatique de réservoir ne se conforme pas aux tests d'utilisation indiqués dans ce document, un examen et un entretien supplémentaires du robinet pourraient être exigés.

Après examen, les pièces affichant des signes d'usure ou de détérioration doivent être remplacées.

Si le raccord d'adaptateur est doté d'une crépine, celle-ci doit être enlevée et mise au rebut.

## VÉRIFICATIONS DE SERVICE

### CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT

Alors que le système est chargé, appuyer plusieurs fois sur la pédale et noter, avec chaque application, un échappement d'air par l'orifice du robinet de purge. Si l'air ne sort pas, enfoncer la tige du fil. Si l'air ne sort pas, la crépine pourrait être bouchée; il faut alors l'enlever et la jeter.

### CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ

Une fois que le système est chargé et sa pression stabilisée, aucune fuite ne doit être présente dans l'échappement du robinet de purge. Une fuite d'air légère et constante de l'orifice d'échappement du robinet de purge pourrait être causée par une fuite excessive du système de freinage.

Si le robinet de purge automatique DV-2™ de Bendix® ne fonctionne pas selon la description ou si les fuites sont excessives, il est recommandé de le remplacer par une pièce neuve ou remise à neuf, ou de le réparer avec des pièces authentiques de Bendix.

## INSTALLATION ET DÉPOSE

### DÉPOSE

Bloquer et immobiliser le véhicule en utilisant d'autres moyens que les freins pneumatiques. Purger l'air du système de freinage.

Débrancher le fil du réchauffeur, le cas échéant. Déposer le robinet de purge automatique du réservoir.

### DÉMONTAGE

Déposer les quatre vis d'assemblage et les rondelles frein. Déposer le couvercle et l'anneau de scellement.

**REMARQUE :** Le réchauffeur et le thermostat d'un robinet DV-2™ équipé de ces éléments ne sont pas réparables. En cas de défaillance du réchauffeur ou du thermostat, tout le couvercle doit être remplacé. Ne pas déposer la plaque de fixation du thermostat, car elle est scellée contre l'humidité et sa dépose pourrait entraîner une défaillance prématurée du thermostat.

Déposer le guide de soupape.

Déposer la soupape d'aspiration et d'échappement.

Déposer l'ensemble adaptateur et crépine (le cas échéant).

Déposer le dispositif de retenue de la crépine (le cas échéant).

Déposer la crépine (le cas échéant).

## INSTALLATION

Bloquer et immobiliser le véhicule en utilisant d'autres moyens que les freins pneumatiques. Purger l'air du système de freinage.

Pour éviter un encrassement rapide du robinet DV-2™, terminer et nettoyer complètement le réservoir avant d'installer le robinet de purge.

Aérer à fond le réservoir si des solvants ont été utilisés au cours du nettoyage.

### IMPORTANT

Lors de l'installation d'un robinet de purge DV-2™ équipé d'un réchauffeur et d'un thermostat, déterminer d'abord si le système électrique du véhicule fonctionne sur 12 volts ou 24 volts et si le dispositif de réchauffeur/ thermostat utilise la même tension. Le fil conducteur électrique de calibre 14 sur le robinet doit être connecté à la position de « marche » de la commande de moteur ou du contact d'allumage. Utiliser un fusible de 8 ampères pour un robinet, de 15 ampères pour deux robinets et de 20 ampères pour trois robinets. Toutes les connexions électriques doivent être étanches.

### NETTOYAGE ET INSPECTION

Un solvant de dégraissage peut être utilisé sur les pièces en métal. Les pièces en caoutchouc doivent être bien essuyées.

Inspecter toutes les pièces pour y détecter toute trace d'usure ou de détérioration. Jeter la crépine, le cas échéant.

Remplacer toutes les pièces considérées comme hors service au cours de l'inspection.

La trousse d'entretien sur le terrain 282134 de Bendix contient tous les accessoires nécessaires pour effectuer l'entretien du robinet DV-2™.

### ASSEMBLAGE

Avant d'assembler le robinet, appliquer une mince couche de graisse sur le siège de la soupape d'aspiration.

**NE PAS APPLIQUER D'HUILE SUR LA SOUPAPE D'ASPIRATION ET D'ÉCHAPPEMENT.**

Placer un anneau de scellement dans la rainure du couvercle.

Placer un guide de soupape sur la soupape d'aspiration et d'échappement.

Placer l'ensemble guide de soupape et soupape d'aspiration et d'échappement dans le couvercle (le fil sortira de l'orifice d'échappement).

Placer le corps sur le couvercle et installer les vis d'assemblage et les rondelles frein. Installer un adaptateur ou un mamelon de tube dans l'orifice qui convient.

Installer le robinet de purge dans le réservoir et rebrancher le fil du réchauffeur, le cas échéant.

**REMARQUE :** Les couvercles sur les robinets de purge standard et avec réchauffeur sont interchangeables.

### **TEST D'UN ROBINET DE PURGE AUTOMATIQUE POUR RÉSERVOIR REMONTÉ**

Effectuer la procédure « Vérification du fonctionnement et des fuites » indiquée dans cette section.

## ***DIRECTIVES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ***

### **AVERTISSEMENT! LIRE ET OBSERVER CES CONSIGNES POUR PRÉVENIR LES BLESSURES. VOIRE LA MORT :**

Lors d'un travail sur un véhicule ou à proximité, toujours prendre les précautions générales suivantes :

1. Stationner le véhicule sur un sol horizontal, serrer le frein à main et bloquer les roues. Toujours porter des lunettes de sécurité.
2. Couper le moteur et retirer la clé de contact lors d'un travail sous un véhicule ou autour de celui-ci. Avant un travail dans le compartiment moteur, couper le moteur et retirer la clé de contact. Lorsque les circonstances exigent que le moteur tourne, REDOUBLER DE PRUDENCE pour prévenir les blessures; veiller à ne pas toucher les composants en mouvement, en rotation, chauffés, sous tension ou avec des fuites.
3. Ne pas tenter de poser, de déposer, de démonter ou d'assembler un composant avant d'avoir lu et d'avoir bien compris la procédure recommandée. Utiliser uniquement les outils appropriés et prendre toutes les précautions relatives au maniement de ces outils.
4. Si le travail est effectué sur le système de frein à air comprimé du véhicule ou sur tout autre système auxiliaire à air pressurisé, veiller à libérer la pression d'air de tous les réservoirs avant de commencer TOUT travail sur le véhicule. Si le véhicule est équipé d'un dessiccateur d'air

- Bendix® AD-IS® ou d'un module de réservoir de séchage, vider le réservoir de purge.
5. Mettre hors tension le circuit électrique conformément à la procédure recommandée par le fabricant, de manière à couper en toute sécurité l'alimentation électrique du véhicule.
  6. Ne jamais excéder les niveaux de pression recommandés par le fabricant.
  7. Ne jamais brancher ou débrancher un tuyau ou une conduite sous pression (risque d'effet de fouet). Ne jamais enlever un composant ou un bouchon avant de s'être assuré au préalable que tout le système a été dépressurisé.
  8. Utiliser uniquement les pièces détachées, composants et trousseaux d'origine Bendix®. La quincaillerie, les tubes, tuyaux, raccords, etc., de rechange doivent être d'une dimension, d'un type et d'une résistance équivalant à l'équipement d'origine et être conçus spécialement pour ces utilisations et ces systèmes.
  9. Les composants avec des filets foirés et les pièces endommagées doivent être remplacés plutôt que réparés. Ne pas tenter des réparations qui exigent un usinage ou un soudage, sauf indication contraire précise et autorisation du fabricant du véhicule et du composant.
  10. Avant de remettre le véhicule en service, vérifier que tous les composants et tous les systèmes ont été rétablis dans leur état approprié de fonctionnement.
  11. La fonction ATC du système antipatinage à l'accélération doit être désactivée (le voyant ATC devrait être ALLUMÉ) avant de procéder à tout entretien du véhicule lorsqu'une ou plusieurs roues sur un essieu moteur sont élevées et tournent librement.

